

<b>Nom de l'UE</b>	<b>Accompagnement scientifique</b>
<b>Lieu</b>	<b>UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN BORDEAUX 2</b>
<b>Contact</b>	<p><b>Etienne Roux</b> <a href="mailto:etienne.roux@lpcr.u-bordeaux2.fr">etienne.roux@lpcr.u-bordeaux2.fr</a></p> <p><b>Valérie Lemaire-Mayo</b> <a href="mailto:valerie.lemaire@bordeaux.inserm.fr">valerie.lemaire@bordeaux.inserm.fr</a></p> <p>UFR Sciences de la Vie, Université Victor Segalen Bordeaux 2</p> <p>146 rue Léo Saignat 33076 Bordeaux Cedex</p>
<b>Description</b>	<p><b>UE "ACCOMPAGNEMENT SCIENTIFIQUE"</b></p> <p>L'UFR Sciences de la Vie de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 propose des Unités d'Enseignement optionnelles "Accompagnement scientifique", accessible en licence. Sa validation, après rapport et soutenance orale, donne 3 crédits, ce qui correspond à environ 60 heures de travail. Elle entre pour 10 % dans la note finale d'un semestre universitaire.</p> <p>Les objectifs de cette UE sont doubles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter la formation scientifique des étudiants en les mettant dans des conditions de transmission du savoir.</li> <li>- favoriser des rencontres régulières de jeunes d'âge scolaire avec des étudiants qui suivent des études scientifiques à l'université, pour qu'éventuellement ils envisagent à leur tour une formation scientifique ;</li> </ul> <p>Les étudiants interviennent dans des établissements scolaires (primaire ou secondaire) ou dans des associations qui ont des activités scientifiques à destination des jeunes.</p>
<b>Déroulement</b>	<p>Premier semestre : les étudiants trouvent les établissements dans lesquels ils vont intervenir. Ils se mettent d'accord avec les enseignants sur le contenu des interventions. Une demi-journée de formation a lieu courant décembre, uniquement à destination des étudiants.</p> <p>Second semestre : une deuxième demi-journée de formation a lieu début février. Les étudiants interviennent ensuite dans les classes durant la séquence qui va des vacances d'hiver aux vacances de printemps. La moyenne est une présence de 2 h par semaine.</p> <p>A la fin du semestre, l'examen comprend un rapport écrit et une soutenance orale.</p>
<b>Niveau d'enseignement</b>	<p>Cette UE est une UE optionnelle de second semestre, accessible durant les trois années de licence. Bordeaux 2 est une université où il n'y a pas de parcours, en Sciences de la vie, de formation à l'enseignement.</p> <p>Le cas des L1 est intéressant : ils n'ont souvent pas encore réellement quitté le domicile de leurs parents, situé parfois assez loin de Bordeaux et où ils reviennent tous les week-ends. Ils peuvent ainsi pratiquer l'accompagnement dans toute l'académie, dans des lieux qui sont en pratique inaccessibles aux étudiants de L2 et L3, qui résident en général à Bordeaux même.</p>
<b>Formation</b>	<p>La formation des étudiants est assurée par des maitres-ressources de l'Académie de Bordeaux.</p> <p>La formation initiale présente les programmes de primaire, donne des éléments sur l'enseignement des sciences en primaire (organisation en cycles, contenu du programme, pédagogie adaptée à chaque niveau) et met les étudiants en situation de démarche d'investigation pour qu'ils en comprennent les enjeux.</p>

	<p>Dans un deuxième temps de formation, les étudiants doivent faire valider le contenu des séances qu'ils vont co-animer.</p> <p>Dans la mesure où les lieux d'intervention sont très dispersés géographiquement, où les professeurs des écoles ne sont pas à priori demandeurs d'accompagnement et ne sont pas toujours très disponibles, aucune formation n'est prévue pour eux.</p>
<b>Suivi et coordination</b>	Aucun suivi n'est prévu. Lorsqu'ils en ont besoin (soit sur le contenu de leurs interventions, soit pour des ressources matérielles), les étudiants prennent directement contact avec le maître-ressource qui a animé la formation ou avec les responsables de l'UE
<b>Validation</b>	<p>L'UE "accompagnement scientifique" est reconnue dans le cursus comme une UE optionnelle : elle est validée pour 3 crédits (ce qui correspond à environ 60 heures de travail, tout compris)</p> <p><i>L'examen final comporte un rapport écrit et une soutenance orale.</i></p> <p>Le rapport de stage comporte 12 pages maximum (+ éventuellement des annexes illustratives).</p> <p>La soutenance orale dure 15 minutes (5 minutes de présentation + 10 minutes de questions). Le jury est composé d'enseignants de l'Université et du maître-ressource qui a assuré la formation.</p> <p>L'avis de l'enseignant qui a encadré l'étudiant est sollicité.</p>
<b>Partenariat(s) (et conventions)</b>	<p>L'UE est fortement soutenue par le Rectorat de Bordeaux. Les partenariats effectifs ont lieu avec des maîtres-ressources.</p> <p>Une convention-cadre a été signée entre l'Université et l'Inspection d'Académie de Gironde, permettant l'accueil des étudiants dans les écoles primaires.</p> <p>Pour chaque étudiant, une convention est passée avec l'école d'accueil. Elle doit être signée par le directeur de l'école et par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription (une lettre d'explication est systématiquement jointe). En outre, l'étudiant et l'encadrant doivent signer une charte d'accompagnement, établie avec l'Inspection d'Académie de Gironde et fortement inspirée de la Charte de l'accompagnateur de "La main à la Pâte".</p>
<b>Bénéfices attendus, ...</b>	<p>Cet enseignement est très profitable pour la formation des étudiants, mais reste très ponctuelle pour le développement de la démarche d'accompagnement.</p> <p>Pour les étudiants, un approfondissement des connaissances et de la démarche scientifique a été observé ainsi qu'une remotivation pour leurs études universitaires, pour certains leurs études prennent sens (surtout pour les étudiants en première année ou pour les étudiants qui ont commencé leurs études supérieures en médecine ou pharmacie et qui ont dû se réorienter lorsqu'ils n'ont pas été reçus au concours). Certains étudiants y voient aussi une initiation aux métiers de l'enseignement.</p> <p>Pour les professeurs des écoles, on observe un apport réel durant l'intervention (qualitatif et quantitatif). Environ 20% évoluent dans leur pratique professionnelle (un certain nombre n'ayant pas attendu la présence des étudiants !). Ils ne sont pas demandeurs de plus de formations.</p>
<b>Remarques</b>	xxx